



Luxembourg, le 30 octobre 2018

*À l'attention de  
Monsieur le Formateur Xavier BETTEL  
c/o Ministère d'État  
4, rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg*

## Note au Formateur

### *Nouvelle législature 2018-2023 – Place aux Jeunes!*

---

Monsieur,

La Conférence Générale de la Jeunesse du Luxembourg (CGJL), la Conférence Nationale des Elèves du Luxembourg (CNEL) et le Parlement des Jeunes (PJ) saluent le résultat global obtenu aux dernières élections législatives par les nombreuses et nombreux jeunes candidates et candidats en-dessous de 35 ans. Ceci témoigne non seulement de l'engagement des Jeunes et de leur détermination à contribuer activement à la vie politique du pays, mais aussi de la confiance de l'électorat envers la Jeunesse.

Par la présente, nous vous faisons parvenir nos sincères félicitations pour votre nomination en tant que Formateur. Nous tenons aussi à vous remercier de la bonne collaboration au cours de la dernière législature, pendant laquelle de nombreuses mesures ont contribué au développement d'une politique de Jeunesse axée sur les Jeunes, non seulement en tant que destinataires, mais aussi en tant qu'acteurs actifs. Nous nous réjouissons de vous remettre ci-dessous nos recommandations en vue d'une éventuelle formation de gouvernement, afin que celui-ci s'engage pour une politique de jeunesse avec une approche transversale.

La CGJL, la CNEL et le PJ tiennent à souligner les aspects suivants :

- La Jeunesse du pays et ses représentants doivent faire l'objet d'une **écoute active du côté du gouvernement**. Ces organisations, mouvements et structures doivent être consultées de façon systématique, afin de recueillir leurs avis en matière des thématiques touchant les intérêts et la vie quotidienne et future de la Jeunesse du pays (logement, mobilité, emploi, éducation, participation etc.). Pour cela, nous vous sollicitons à impliquer les représentations de la Jeunesse de façon active dans le processus législatif et au sein des différentes commissions et comités tels que le « Bildungsdësch ».



- Dans le cadre du **Dialogue Structuré**, les « Youth Goals » formulés et élaborés en 2018 par plus de 50.000 jeunes Européens devront être pris en compte dans les politiques du gouvernement. Le dialogue structuré en tant qu'outil d'échange systématique entre la Jeunesse et les Politiques doit être développé et approfondi davantage. Ici, le Grand-Duché pourrait prendre un rôle précurseur par rapport aux autres pays membres de l'UE, tout en démontrant l'impact de ce processus de consultation mutuelle sur la politique de Jeunesse.
- La loi sur la Jeunesse en vigueur doit être adaptée, notamment en ce qui concerne le **financement du Parlement des Jeunes**. Cette « Assemblée nationale des jeunes » doit bénéficier d'un financement à long terme et ce dernier doit être ancré de façon légale.
- La promotion de la **participation citoyenne des Jeunes à tous les niveaux (national, régional, communal)** doit jouer un rôle crucial dans le travail quotidien du gouvernement. Avec une approche « bottom-up », la participation devra jouer un rôle important dans la vie citoyenne des villages, communes et régions. De plus, il faudra veiller à inclure *tous* les Jeunes et prévoir une implication active des personnes en provenance de milieux dits défavorisés, voire privés de certains avantages facilitant une participation active à la vie politique et sociétale. Ici, il faudra combattre la fracture numérique et attribuer une grande importance à la digitalisation de la vie quotidienne.
- Une véritable **reconnaissance de l'engagement et du bénévolat dans la société** doit être promue par le prochain gouvernement. La cohésion sociale est un bien précieux et spécifique au Grand-Duché qu'il faudra maintenir, entretenir et protéger. Ici, l'engagement individuel ou collectif pour une cause ou pour autrui doit connaître une reconnaissance sociétale élevée voire même systématique, dont notamment l'engagement bénévole des Jeunes. Pour cela nous plaidons pour une révision du « congé jeunesse » en vigueur et de la mise en place d'un véritable « congé du bénévolat et de l'engagement ». S'y ajoute une reconnaissance de l'engagement des Jeunes prenant une part active au sein du Parlement des Jeunes, de la CNEL, de leur l'école, dans une organisation, dans la vie communale etc.

En vous souhaitant beaucoup de succès pour vos négociations, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Chrystelle Brassinne  
Présidente CGJL

Kimon Leners  
Président CNEL

Moritz Ruhstaller  
Président PJ